Canada – La Première ministre de l'Alberta envisage de gracier ceux qui ont reçu des amendes pour non-respect des mesures sanitaires



[Source : westernstandard.news]

Par Arthur C. Green

[Photo : 'éditeur du Western Standard, Derek Fildebrandt, s'entretient avec la première ministre de l'Alberta, Danielle Smith.]

La première ministre de l'Alberta, Danielle Smith, a confirmé vendredi qu'elle pourrait gracier les personnes qui ont reçu des contraventions pendant la pandémie de COVID-19.

Dans une interview exclusive accordée au Western Standard, Mme Smith a déclaré qu'elle serait ouverte à l'idée et qu'elle envisage de gracier les personnes qui ont été inculpées pendant la pandémie pour avoir enfreint les règles imposées.

Les services de santé de l'Alberta ont porté des accusations contre le pasteur Tim Stephens, de l'église baptiste de Fairview, pour avoir enfreint les restrictions de confinement pendant la pandémie de COVID-19, mais les accusations ont finalement été abandonnées.

Le 16 mai, Stephens est devenu le troisième pasteur albertain envoyé en prison pour avoir enfreint les règles de confinement du COVID-19.

Stephens a reçu plusieurs contraventions pour avoir prétendument enfreint les ordres de santé publique du Dr Deena Hinshaw.

Stephens a été emprisonné au centre de détention provisoire de Calgary pendant trois jours avant que les avocats du Justice Centre for Constitutional Freedoms n'obtiennent sa libération.

Le pasteur James Coates, de la GraceLife Church, près d'Edmonton, a passé un mois en prison après avoir été arrêté par la GRC pour avoir enfreint à plusieurs reprises les règlements de confinement.

Le pasteur Art Pawlowski a été arrêté à Calgary pour avoir continué à bafouer les règlements dans son église de rue.

De plus, de nombreuses personnes ont reçu des contraventions pendant la pandémie pour avoir participé à des rassemblements, par exemple.

« Je pense qu'il serait inapproprié pour moi d'intervenir s'il y a des poursuites criminelles, dans le cas d'armes à feu, par exemple, ou s'il y a eu une agression », a déclaré M. Smith.

> « Quand il s'agit du pasteur, le Code pénal donne une protection aux pasteurs, vous n'avez pas le droit d'interrompre un service – c'est à quel point nous prenons au sérieux le rôle de nos hommes ou femmes portant l'habit. »

Mme Smith a déclaré qu'elle pense qu'une erreur a été commise à cet égard.

« Mon intention serait de délivrer une amnistie générale. Ce sont des décisions politiques inappropriées qui ont conduit à cette application inappropriée et il semble donc que ce soit une décision politique de dire que nous avons fait une erreur. Nous sommes désolés, cela ne se reproduira plus », a déclaré M. Smith.

> « Je pense que les experts nous ont laissé tomber et je ne suis pas intéressé par leurs conseils ».

> ⚡Danielle Smith, premier ministre de l'Alberta au Canada va réintégrer les personnels suspendus pour refus de vaccination Covid et présente des excuses officielles.
> Puisque le vaccin n'empêche pas la transmission, qu'attendent les macronistes ? #ReintegrezLesSuspendus pic.twitter.com/5NjMh7iMvP
>
> — Tamila Tapayeva (@tamilatapayeva) October 23, 2022